

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, mon sous-ministre, M. Shoyama, siège d'office au conseil d'administration de la société Petro-Canada. Lors des séances du conseil, il n'a pu donner aucun renseignement à qui que ce soit au sujet du contenu du budget étant donné qu'il n'en savait rien. C'est samedi matin, lorsque j'ai définitivement rassemblé tous les éléments du budget, que j'ai pris les dernières décisions au sujet des changements à apporter à la loi en ce qui a trait aux obligations à intérêts conditionnel et aux actions privilégiées recouvrables.

M. Shoyama m'a assuré qu'il n'avait donné aucune indication à qui que ce soit quant à mes intentions. Il a même dit lors de la conférence de presse que c'était à moi de décider et qu'il ne pouvait rien révéler parce que c'était là son devoir de sous-ministre des Finances. J'ai une entière confiance en ce fonctionnaire qui a servi plusieurs gouvernements, non seulement le gouvernement fédéral, et je suis convaincu qu'il a bien agi en tout et partout. Si quelqu'un l'accuse de s'être mal conduit, qu'il me dise les raisons qu'il a de le croire et je ferai une enquête. Mais encore une fois, M. Shoyama m'a assuré qu'il n'avait soufflé mot à personne de mes intentions.

**M. Clark:** Monsieur l'Orateur, tout simplement pour m'assurer que j'ai bien compris, le ministre nous confirme maintenant que le sous-ministre des Finances a assisté à la séance du conseil d'administration de Petro-Canada où a été prise cette décision. C'est un fait acquis que le ministre admet maintenant à la Chambre.

Le ministre nous dira-t-il si le sous-ministre des Finances, étant au courant des intentions de Petro-Canada, lui a fait part de cette intention avant qu'il ne prenne samedi matin cette décision qu'il prétend en toute modestie être la sienne?

**M. Chrétien:** Monsieur l'Orateur, j'étais au courant avant samedi matin de la décision de Petro-Canada d'acheter Pacific Petroleum, mais comme je n'avais encore pris aucune décision, je n'ai mentionné ni à Petro-Canada ni à personne les changements qui devaient être effectués. Jusqu'à samedi matin, je ne savais pas si je devais agir. Il y avait des arguments pour et contre la proposition. Je n'ai jamais divulgué à Petro-Canada l'intention du gouvernement.

Bien entendu, je voulais y donner suite, car j'avais reçu des lettres du trésorier de l'Ontario, deux lettres du ministre des Finances du Québec et des instances d'autres ministres des Finances me signalant que cette interprétation de la loi au sujet des obligations à revenu et des actions privilégiées recouvrables signifiait une perte de recettes pour le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. J'ai décidé samedi d'inclure dans le budget cette disposition que j'ai révélée hier.

**M. Clark:** Monsieur l'Orateur, nous voudrions certes examiner plus tard et de façon plus approfondie ce qui est arrivé au sous-ministre qu'on a placé dans une situation très ingrate alors que le gouvernement était résolu à intervenir directement dans la majeure partie de l'activité économique au Canada.

● (1132)

J'aimerais que le ministre explicite ce que je pense qu'il a dit à la Chambre. Dit-il qu'il a accordé une exemption spéciale dont a parlé mon collègue le député de Northumberland-Durham—qu'il l'a incluse dans le budget en sachant qu'elle

### Questions orales

conférerait un avantage particulier et précis à Petro-Canada dans son acquisition de Pacific Petroleum?

[Français]

**M. Chrétien:** Monsieur le président, la date d'application de la nouvelle politique se terminait hier soir et elle s'applique à toutes les transactions par toutes les sociétés qui ont négocié des obligations avec les institutions financières pour financer leur développement. Cela s'applique à toutes les sociétés, y inclus Petro-Canada, et je n'ai pas voulu faire de discrimination ni en faveur ni contre Petro-Canada.

\* \* \*

### LES SERVICES SOCIAUX

LE FINANCEMENT DES SERVICES SOCIAUX—ON DEMANDE POURQUOI LE MINISTRE A REJETÉ L'ACCORD AVEC LES PROVINCES

**M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au très honorable premier ministre.

Étant donné qu'au printemps dernier, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a signé un accord avec les provinces sur le financement global des services sociaux et que la Chambre a été saisie d'un bill à ce sujet il y a deux semaines, je veux savoir pourquoi le ministre des Finances, il y a quelques jours, a unilatéralement rejeté et aboli cet accord avec les provinces, et comment le gouvernement fédéral va expliquer cette volte-face vis-à-vis des ministres des gouvernements provinciaux?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur le président, le député n'est pas sans savoir que l'année dernière, la croissance des transferts du gouvernement fédéral aux provinces était de l'ordre de 13 ou 14 p. 100. Nous nous sommes mis d'accord en février dernier avec les provinces pour réduire ce taux de croissance.

Le gouvernement, pour ce qui est de ses propres dépenses, a réduit considérablement ce taux de croissance d'environ 9 p. 100. Il était donc raisonnable que les transferts aux provinces soient également réduits. Nous avons discuté avec les provinces des réductions plausibles; nous avons dit que nous ne le ferions pas unilatéralement. Les provinces se sont refusé à nous voir réduire des dépenses liées par statut ou par entente. Par conséquent, lorsqu'il y avait des dépenses prévues mais non encore confirmées par la loi, nous avons simplement dit: Eh bien, cette loi-là, nous la retirerons pour le moment. Mais nous pourrions y revenir à l'avenir quand la situation économique le permettra.

**M. Grafftey:** Monsieur l'Orateur, il ne s'agit pas seulement d'une question de budget. Le ministre signera un accord avec les provinces et c'est là une façon absolument différente d'aborder le problème du financement des services sociaux. Je voudrais donc demander au très honorable premier ministre dans quelle situation se trouvent maintenant les services sociaux. Comment ces changements seront-ils effectués dans les provinces? De plus le gouvernement fédéral a-t-il l'intention de convoquer prochainement une conférence avec les provinces afin d'expliquer cette volte-face? Il ne s'agit pas là d'une question de budget, mais se rapportant au changement complet de méthodes de financement des services sociaux.